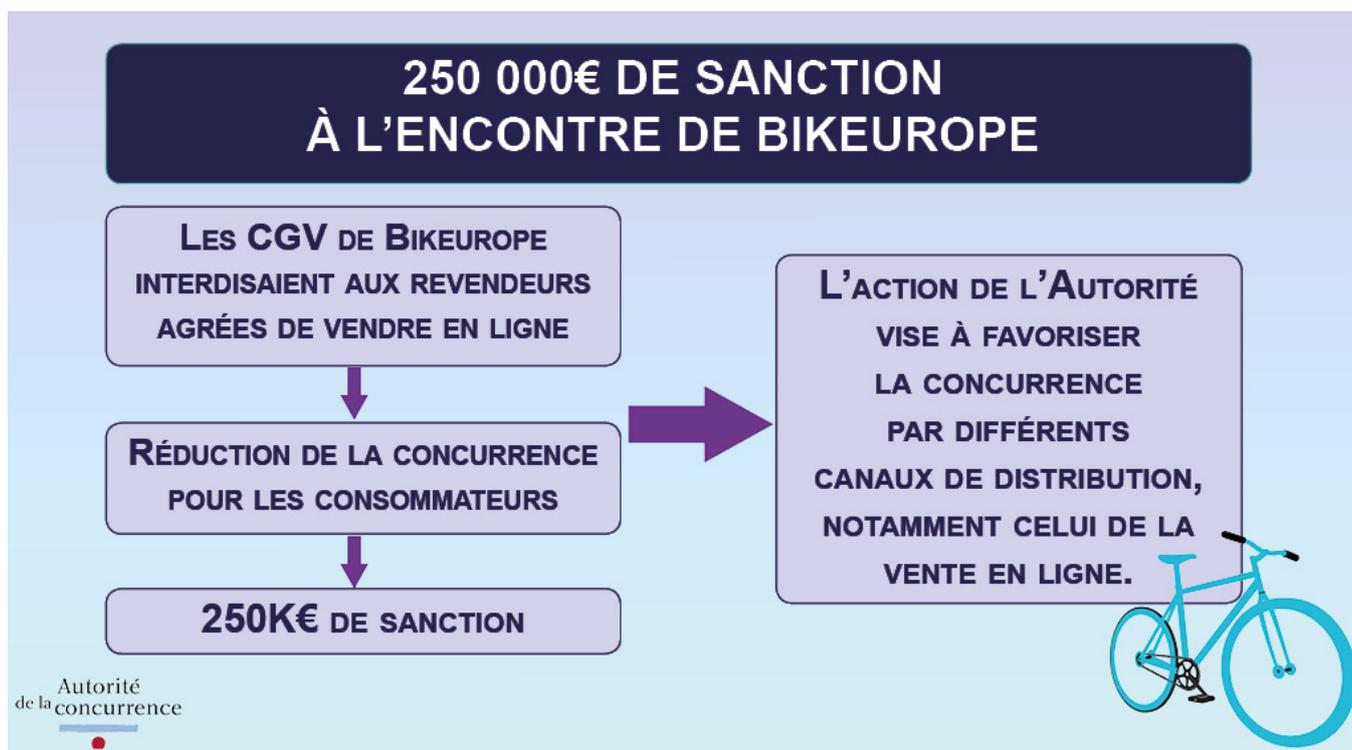


250 000 euros de sanction à l'encontre de Bikeurope

Publié le 01 juillet 2019

L'Autorité de la concurrence a sanctionné Bikeurope pour avoir interdit à ses distributeurs agréés de vendre ses vélos en ligne.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Lire le communiqué](#)

L'Autorité de la concurrence sanctionne Bikeurope pour avoir interdit à ses distributeurs agréés de vendre ses vélos en ligne